cpnef:sv commission paritaire nationale emploi formation spectacle vivant

Le professionnalisme :

des capacités aux compétences

Juillet 2016

En formation : acquérir des capacités



En situation de travail :

développer des compétences

Capacités = des potentialités générales, valables quelque soit le contexte de travail qui sera rencontré Compétences = action efficace située bien faire au bon moment

Les capacités et compétences requièrent l'acquisition :

- 1- de savoirs (connaissances disciplinaire)
- 2- de savoir-faire (compréhension d'un processus et maitrise de son exécution)



Attention : les pièges du savoir-être

Savoir-être = des qualités et comportements personnels

Ils ne sont pas mesurables objectivement et donc ils ne constituent pas une dimension du professionnalisme

Exemples : être fiable, dynamique, réactif, engagé, sérieux, méthodique, organisé, persuasif, à l'écoute, curieux, diplomate, ...

Trois dangers sous-jacent à l'usage des savoir-être dans les pratiques RH:

1- Un jugement de valeur subjectif,

Fondé sur une approche plus morale que professionnelle, qui génère des inégalités Ex : un salarié est estimé plus rigoureux que sont collègue, et obtient une revalorisation salariale

2- Un management par la performance des individus,

Fondée sur une logique d'efficacité déconnectée du travail à accomplir (les missions) Ex : surinvestissement, disponibilité permanente...

3- Un risque de discrimination par les représentations,

Qui repose sur des qualités/orientations/goûts prétendument naturels Ex : les hommes sont déterminés, fermes et audacieux, et donc ils peuvent prétendre à des postes de direction ; les femmes sont perfectionnistes, sensibles et protectrices, donc les fonctions d'assistanat leur convient.

- Ne pas recourir aux « savoir-être » pour mettre en avant le caractère singulier d'un parcours :
- Le professionnalisme s'affirme par l'identification des compétences (savoirs et savoir-faire pertinents mis en œuvre).
- Les parcours ou carrières sont toujours individuels ;

A métiers identiques, les personnes les exerceront toujours différemment, du fait des acquis de la personne et du contexte de travail.